

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE  
Arrondissement de Nantes

-----



13, rue des Ajoncs  
44190 CLISSON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2026

**Décision du 21 mai 2026**

<b>05.2026-18</b>	<b>CYCLE DE L'EAU</b> <b>Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable « Campagne de mesures H2S – festival Hellfest 2026 »</b>
-------------------	---

**VU** l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

**VU** la délibération n° 05.05.2026-01 du Conseil communautaire en date du 5 mai 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**CONSIDERANT** que le service Cycle de l'eau assure une astreinte assainissement au cours du festival Hellfest afin de veiller à la bonne évacuation des effluents d'eaux usées dans les réseaux et ouvrages d'assainissement gérés par Clisson Sèvre et Maine Agglo,

**CONSIDERANT** que le stockage des effluents du festival avant leur évacuation vers la station d'épuration peut engendrer la formation d'Hydrogène sulfuré (H2S) et que l'Agence Régionale de Santé (ARS) souhaite la mise en place d'un suivi afin d'évaluer l'exposition des riverains à ce gaz,

**CONSIDERANT** que la société GINGER BURGEAP, sise ZAC des hauts de Couëron 3 – 24 quater rue Jan Palach- 44220 COUERON, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

### D É C I D E

**ARTICLE 1 :** de contractualiser avec la société GINGER BURGEAP, sise ZAC des hauts de Couëron 3 – 24 quater rue Jan Palach- 44220 COUERON, pour la réalisation d'une campagne de mesures H2S dans l'air pendant la durée du festival Hellfest et la période de vidange des bâches de stockage afin d'assurer un suivi conformément à la demande de l'ARS, pour un montant de 10 700,00 € HT, soit 12 840,00 € TTC.

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »